



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Asplit® Acid Solution

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 2 de 9

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Mélange composé avec additifs comme ci-dessous:

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
67-63-0	Propane-2-ol			< 65 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
7664-93-9	Acide sulfurique			< 25 %
	231-639-5	016-020-00-8	01-2119458838-20	
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
 En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.  
 Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

##### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
 En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 3 de 9

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
Appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Consulter immédiatement un médecin (ophtalmologue).

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.  
Appeler aussitôt un médecin.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et Oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.  
Ne pas utiliser de récipients en métal.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 4 de 9

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier le récipient bien fermé.  
Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservier uniquement dans le récipient d'origine.  
Ne pas utiliser de récipients en métal.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

**Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec des bases.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservier à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Agent de post-traitement

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 5 de 9

**Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en viton, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 60 minutes, par exemple gant protecteur <Vitoject 890> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

Tablier résistant aux solvants. □ (EN 467).

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	Incolore	
Odeur:	Odeur d'alcool	
		<b>Testé selon la méthode</b>
pH-Valeur:		0,3
<b>Modification d'état</b>		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		82 °C *)
Point d'éclair:		12 °C *)
Limite inférieure d'explosivité:		2,3 vol. % *)
Limite supérieure d'explosivité:		12,7 vol. % *)
Température d'inflammation:		425 °C *)
Pression de vapeur: (à 20 °C)		43 hPa *)
Densité:		0,997 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		Miscible
Teneur en solvant:		< 65 %

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: 0 %

\*) Propane-2-ol

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 6 de 9

Réagit avec les lessives alcalines.

**10.4. Conditions à éviter**

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

**10.5. Matières incompatibles**

Bases.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>).  
Hydrogène, par réaction avec les métaux.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

**Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Propane-2-ol)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

**Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 7 de 9

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2924

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (Propane-2-ol, Acide sulfurique)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+8



Code de classement:

FC

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagee:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

338

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2924

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (Propane-2-ol, Acide sulfurique)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+8



Code de classement:

FC

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 8 de 9

Quantité limitée (LQ): 1 L / 30 kg  
Quantité dégagee: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 2924  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Propan-2-ol, Sulphuric acid)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3+8



Marine polluant: No  
Quantité limitée (LQ): 1 L / 30 kg  
Quantité dégagee: E2  
EmS: F-E, S-C

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 2924  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Propan-2-ol, Sulphuric acid, mixture)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3+8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L  
Passenger LQ: Y340  
Quantité dégagee: E2  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 352  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 363  
IATA-Quantité maximale (cargo): 5 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® Acid Solution**

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 00359-1330

Page 9 de 9

2004/42/CE (COV): &lt; 65 %

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*